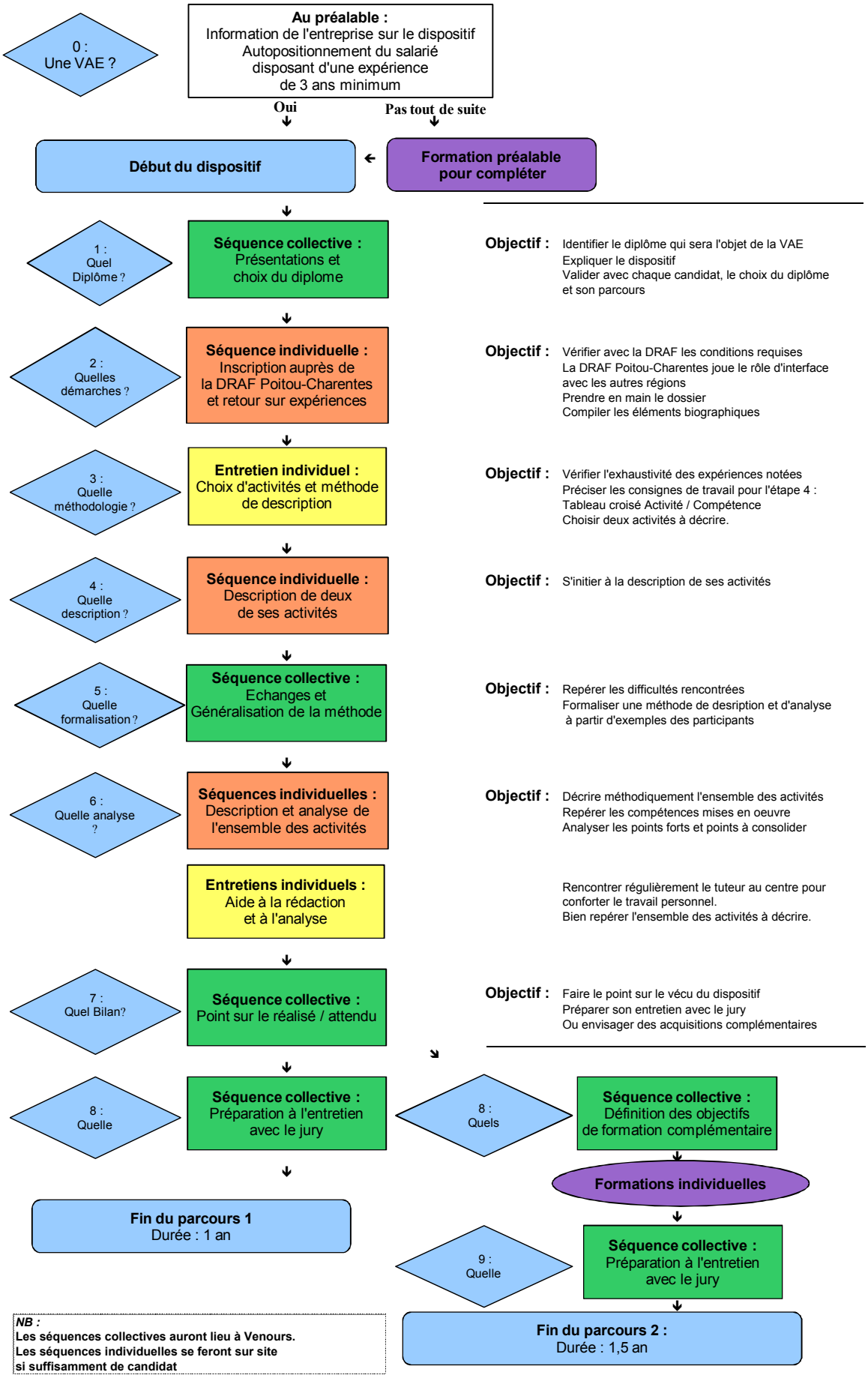
0 : Une VAE ?
Au préalable : Information de l'entreprise sur le dispositif Autopositionnement du salarié disposant d'une expérience de 3 ans minimum
Oui
Pas tout de suite
Formation préalable pour compléter
Début du dispositif
1 : Quel Diplôme ?
Séquence collective : Présentations et choix du diplome
Objectif : Identifier le diplôme qui sera l'objet de la VAE
Expliquer le dispositif
Valider avec chaque candidat, le choix du diplôme et son parcours
2 : Quelles démarches ?
Séquence individuelle : Inscription auprès de la DRAF Poitou-Charentes et retour sur expériences
Objectif : Vérifier avec la DRAF les conditions requises
La DRAF Poitou-Charentes joue le rôle d'interface avec les autres régions
Prendre en main le dossier
Compiler les éléments biographiques
3 : Quelle méthodologie ?
Entretien individuel : Choix d'activités et méthode de description
Objectif : Vérifier l'exhaustivité des expériences notées
Préciser les consignes de travail pour l'étape 4 :
Tableau croisé Activité / Compétence
Choisir deux activités à décrire.
4 : Quelle description ?
Séquence individuelle : Description de deux de ses activités
Objectif : S'initier à la description de ses activités
5 : Quelle formalisation ?
Séquence collective : Echanges et Généralisation de la méthode
Objectif : Repérer les difficultés rencontrées
Formaliser une méthode de desription et d'analyse à partir d'exemples des participants
6 : Quelle analyse ?
Séquences individuelles : Description et analyse de l'ensemble des activités
Objectif : Décrire méthodiquement l'ensemble des activités
Repérer les compétences mises en oeuvre
Analyser les points forts et points à consolider
Entretiens individuels : Aide à la rédaction et à l'analyse
Rencontrer régulièrement le tuteur au centre pour conforter le travail personnel.
Bien repérer l'ensemble des activités à décrire.
7 : Quel Bilan?
Séquence collective : Point sur le réalisé / attendu
Objectif : Faire le point sur le vécu du dispositif
Préparer son entretien avec le jury
Ou envisager des acquisitions complémentaires
8 : Quelle
Séquence collective : Préparation à l'entretien avec le jury
Fin du parcours 1
Durée : 1 an
8 : Quels
Séquence collective : Définition des objectifs de formation complémentaire
Formations individuelles
9 : Quelle
Séquence collective : Préparation à l'entretien avec le jury
Fin du parcours 2 :
Durée : 1,5 an
NB :
Les séquences collectives auront lieu à Venours.
Les séquences individuelles se feront sur site si suffisamment de candidat